



Egletons, le 14 mars 2022

La réunion de la Commission de Contrôle chargée de  
la régularité des listes électorales de la Commune  
aura lieu à l'Hôtel de Ville d'Egletons, le :

**Vendredi 18 mars 2022**  
**à 10 heures**

Objet :

Examen de la régularité des inscriptions et radiations depuis le 16 décembre 2021.

Le Maire,



Charles FERRÉ